



Adhésion Commissaire , **contrôleur technique, photographe**

🚩 Attention : Dossier incomplet → Pas de licence

Le dossier comprend :

- 1 photo d'identité
- Fiche de renseignement compléter
- Tableau rempli et à faire parvenir également

Le dossier doit être parvenu avant le 10 Mars à l'adresse suivante:

LE BOURNOT MARGAUX
4 LA MOTTE ROUSSE
22530 ST GILLES VIEUX MARCHE

🚩 Aucune licence ne sera délivré durant la saison entamé
🚩 Les licences sont à retirés **UNIQUEMENT** aux 2 points de contrôle techniques

🚩 Assemblée générale: invitation faite sous une autre forme que les années précédentes. Donc pas besoin d'enveloppe timbrée.

🚩 Responsable commissaires → Margaux : 07-86-47-01-70



Commissaire Contrôleur Technique Photographe

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

N° tél:

Adresse mail:

Adresse Postal:

Poste souhaité : **(cocher la case)**

- Commissaire de piste
- Contrôleur technique
- Directeur de course
- Photographe

Veillez indiquer le numéro de licence pour ceux qui ont une licence FFSA :

En signant le présent document, le commissaire, contrôleur technique ainsi que le photographe s'engage à respecter les règlements sportif, intérieur et technique en vigueur au sein de l'Auto Cross Club 22. Il est également responsable de ses accompagnateurs ; tout manquement de leur part au règlement pourra faire l'objet de sanctions.

Date et signature avec mention « Lu et Approuvé » :



Tableau à remplir entièrement :

| Date de courses : | Présent / non présent : |
|--------------------------------------------|--------------------------------|
| Bourseul : 9 et 10 mai | |
| Baud : 19 juillet | |
| Plélauff : 05 et 06 Septembre | |
| Montauban de Bretagne : 19 et 20 septembre | |
| Plumelec : 03 et 04 Octobre | |

Rappel : si vous prenez une licence, vous vous engagez pour l'année complète sauf pour des raisons personnelles, familiales et autres.

En cas d'absence de dernière minute pour une course, veuillez contacter au plus vite Margaux.